

HYDROTHERAPY DISINFECTANT CLEANER

HMIS		NFPA	Protection individuelle	
Santé	3	3	  	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2008-07-14

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: HYDROTHERAPY DISINFECTANT CLEANER

MSDS #: MS0300108

Code du produit: 53818

Utilisation recommandée: Nettoyant et assainissant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation .

Producteur, importateur, fournisseur:
 US Headquarters: JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-1964
 Phone: 1-888-352-2249
 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com
 Canadian Headquarters: JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours
 Danger. corrosif. Provoque brûlures de la peau et des yeux. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Contact avec les yeux: corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Contact avec la peau: corrosif. Cause des dommages permanents .

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide sulfonique de benzène alkylique linéaire	68584-22-5	1 - 5%	530	Non disponible	Non disponible
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%	801	=2000 mg/kg	2 mg/L (4 h)

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Se rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes en tenant la paupière pour garder l'oeil ouvert.. Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: En cas d'ingestion, se rincer la bouche. Donner à boire une tasse d'eau ou de lait.. ENSUITE, CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON . NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Ce produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié .

Dangers spécifiques: Aucun à notre connaissance.

Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .

Méthodes particulières d'intervention: Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: As in any fire, wear self contained breathing apparatus and suitable protective clothing including gloves and eye/face protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: aucune.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthodes de nettoyage: Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques
Protection de la peau et du corps: des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexico
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m ³ (STEL) 1.5 mg/m ³ (TWA) 1 ppm (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: liquide	Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
pH: 1.9	pH de la solution diluée: 2.5 (1:17)
Aspect: liquide	Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Couleur: Couleur primaire Clair	Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Odeur: Odeur primaire Inodore	Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Densité: 1.09	Point/intervalle de fusion: indéterminé
Densité: Pas d'information disponible.	Température de décomposition: indéterminé
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0% *	Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible
Point d'éclair: >200°F >93.3°C	Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible
Solubilité: complètement soluble	Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Viscosité: Pas d'information disponible	phosphore élémental : 6.15 %P

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas..
Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Sulfure d'hydrogène. oxydes de phosphore. l'oxygène.
Matières à éviter: agents réducteurs. bases.
Conditions à éviter: Aucun à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	corrosif La DL50 est estimée à un niveau entre 2 000 et 5 000 mg/kg
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Aucun à notre connaissance
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun à notre connaissance
effets mutagènes:	Aucun à notre connaissance
Toxicité pour la reproduction:	Aucun à notre connaissance
Effets sur l'organe-cible:	Aucun à notre connaissance

Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1		3	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:

Éliminer conformément à tous les règlements et lois fédéraux, provinciaux et Municipaux

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Acide phosphonique	2809-21-4	-	-	-	-
Acide sulfonique de benzène alkylique linéaire	68584-22-5	-	-	-	-
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	X	X	X	X
Phosphate de tripotassium	7778-53-2	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%		1000	

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	X
Différée	-
Feu:	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Non controle.

DIN No. : 02242952

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par: NAPRAC

16. AUTRES INFORMATIONS

Conseils supplémentaires: aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.